

Ce que nous avons entendu

« La Stratégie relative aux pêches autochtones est uniquement utilisée en tant que levier pour faire ce que nous avons à faire. »

- Les participants exécutent de vastes programmes des pêches, mais le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones finance seulement une partie de ces programmes. *« Notre entente est censée couvrir un gestionnaire à plein temps, deux techniciens, un biologiste à l'embauche, et les activités des bateaux. Ce n'est pas réaliste avec les fonds accordés. »*

Apprendre à connaître les collectivités et leurs pêches

« Notre histoire est basée sur les ressources maritimes, nos maisons ont été construites avec des plafonds très hauts pour stocker le poisson séché. »

- Les participants sont très actifs au niveau des pêches intérieures et en mer, pêchant tout au long de l'année plusieurs espèces (saumon, flétan atlantique, mye, crabes, œufs de hareng, poisson de fond, phoques, algues marines) dans le cadre de permis communautaires. *« Nous pêchons dans tout le territoire, cela dépend juste de la quantité d'essence que nous pouvons nous payer. »* Ils pêchent également en fonction de certains mois civils et de certaines périodes de récolte.
- Les participants sont préoccupés par les obstacles qui empêchent les jeunes d'entrer dans le secteur de la pêche. *« Nous n'avons plus d'héritage à transmettre à nos fils. Il n'y a rien à avancer pour obtenir un prêt. »* Les obstacles comprennent le coût élevé des permis et les quotas d'accès, ainsi que le coût élevé des navires et des engins ainsi que de leur entretien.

Comprendre les besoins alimentaires, sociaux et rituels

« Nous essayons d'éviter d'utiliser le terme « pêches alimentaires, sociales et rituelles ». Nous avons une pêche [de Premières Nations], peu importe les règlements du gouvernement. »

- Les participants déclarent que leurs pêches alimentaires ne permettent pas de répondre aux besoins de la communauté. *« Le gros problème avec ce programme, c'est la quantité de poisson que nous obtenons. Nous pourrions aussi bien acheter des permis de pêche sportive, nous obtiendrions autant de poisson. »*
 - Les allocations alimentaires de ces communautés ont été établies dans le cadre de l'entente sur la Stratégie relative aux pêches autochtones du Tsimsian Tribal Council. Lorsque le conseil a été dissous, les allocations n'ont pas été modifiées dans les ententes communautaires individuelles.
 - Les participants ont essayé de renégocier ces allocations alimentaires, mais cela s'est selon eux heurté à l'intérêt du Ministère. Une seule a une entente en matière d'activité avec le Ministère sans entente de (récolte) pêches globale.

- Les participants consignent qui pêche, à quel moment et la quantité attrapée pour leur pêche vivrière. Les données sont transmises aux techniciens de la pêche communautaire ainsi qu'au Ministère.
 - Plusieurs participants disent qu'ils ne se conforment pas aux allocations définies dans leurs ententes bien qu'ils déclarent avec précision le nombre de prises au Ministère. *« À cette fin, nous déclarons les chiffres réels et cela ne correspond pas aux allocations. »*
- Quelques participants rémunèrent certains de leurs membres pour pêcher pour la communauté en utilisant des mesures incitatives, par exemple en payant les premiers besoins en carburant et aidant au ramendage. Un participant a toutefois fait remarquer que les pêcheurs ont toujours des difficultés à entretenir leurs bateaux. Il y a également des préoccupations concernant le nombre de pêcheurs récréatifs dans la région et l'incidence de ce nombre sur le poisson de consommation.
- Les programmes de pêche vivrière communautaire distribuent du poisson aux aînés et aux mères seules et prévoient la pêche par des membres qui vivent hors de la réserve. *« Mais cela ne suffit pas. De nombreux membres n'en ont pas. »*

Comprendre les composantes techniques des ententes

« Il est important que le Ministère se rende compte que cette ressource est la préoccupation de tous. »

- Les participants participent à la collecte des données, aux évaluations des stocks ainsi qu'aux activités de prise et de surveillance des pêches. Toutefois, ces activités ne sont pas totalement financées par le programme, malgré les suppositions du personnel du Ministère. *« Je l'ai dit au Ministère, il ne faut pas penser que tout le programme est financé. »* Ils font également remarquer que ces activités techniques sont seulement effectuées sur certaines espèces du programme. *« Il n'y a pas de données sur les espèces dans les petits cours d'eau, et nous souhaiterions surveiller d'autres pêches que celles des Premières Nations. »*
- Les participants sont intéressés par des travaux plus techniques notamment la remise en état de l'habitat et la mise en valeur des pêches. Un participant pense qu'il est nécessaire d'avoir plus de données de référence (et de renseignements et de données sur l'évaluation ministérielle des stocks à partager avec les Premières Nations) et plus de financement. *« Nous proposons des options et ils veulent que nous les ajoutions à notre entente, mais nous avons besoin de financement pour compléter ces projets. »*
- Les participants sont préoccupés par le manque de mise en application dans leur région. Quelques-uns pensent que le programme de Conservation et Protection manque de personnel et de financement et que le Ministère a besoin de plus de scientifiques. Les participants pensent également que le Ministère met en place des services sans fournir le financement permettant aux Premières Nations de les assumer.
 - Deux communautés ont de petits contrats avec le Ministère pour surveiller la pêche au hareng pour son compte. Un participant a également déclaré qu'il leur avait été demandé de surveiller les navires pour le Ministère dans certaines

parties de Skeena. « *Nous prenons le relais lorsque le MPO ne peut pas assurer la surveillance.* »

- Une autre communauté reçoit un financement pour recueillir des données au moyen de relevés visant à déterminer la présence ou l'absence. Une autre encore n'a pas les ressources nécessaires pour soumissionner pour les relevés par plongée que ses membres avaient l'habitude d'effectuer pour recueillir des données sur les espèces aquatiques.

Cogestion

« *Le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones peut jouer un rôle mais il ne s'agit pas d'une entente de traité ou d'une réconciliation. Il s'agit d'un outil dans le contexte général.* »

- Les participants veulent plus de contrôle local de leur poisson ainsi que la mise en œuvre de leurs lois dans des structures de cogestion. « *Nous suivons encore nos propres lois pour ce qui est de la façon dont nous pêchons. Notre conservation sur trois ans des œufs sur varech s'est imposée, bien que je ne sache pas vraiment ce que le Ministère en pense.* »
 - Notre communauté a un protocole d'entente avec le Ministère concernant une pêche qui lui permet de s'exprimer relativement aux protocoles avant la saison et au moment où la pêche commerciale peut commencer. Une autre se trouve dans la situation opposée pour la même pêche.
- Les participants sont frustrés par les décisions prises par Pêches et Océans Canada en matière de gestion des ressources et par l'incidence de ces décisions sur les stocks de poisson tels que celui de l'ormeau et celui du hareng.

« *Le Ministère refuse de reconnaître ses erreurs et continue à faire les mêmes erreurs. Cela a un effet de cascade.* »

« *Le hareng se régule en fonction de la biomasse. Les données sont regroupées, par conséquent, que le hareng se trouve à notre point d'évacuation ou non, le Ministère va ouvrir la pêche.* »

- Les participants trouvent problématiques les plans de gestion intégrée des pêches, notamment les zones intérieures et côtières figurant dans ces plans, et le fait qu'ils ne puissent pas participer à de nombreux processus de planification de gestion intégrée des pêches.
- Les participants veulent interagir davantage dans la planification liée aux espèces autres que le saumon. Ils veulent également que les décisions ministérielles reflètent leurs commentaires.

Comprendre les composantes économiques des ententes

« *Il faut revoir complètement certaines choses qui ont lieu depuis vingt ans, comme les permis sophistiqués pour la panope et le flétan atlantique qui sont contrôlés dans les tours à Vancouver.* »

- Les participants trouvent les permis du Programme de transfert des allocations inadéquats pour répondre aux souhaits de la communauté en matière de pêche,

même s'ils comptent sur les fonds générés pour partager les coûts de leurs programmes. *« Les espèces figurant dans ces permis ne correspondent pas aux ressources qui se trouvent dans le territoire dans lequel nous voulons pêcher. Nous les utilisons uniquement pour la location. »*

- Une communauté dispose d'une composante économique de petite échelle pour vendre le crabe. Une distribution alimentaire et un commerce ont également lieu dans certaines communautés.
- Un participant a expliqué en quoi le succès de la pêche commerciale a une incidence sur leur pêche communautaire. *« Lorsque la pêche commerciale rapporte de l'argent, cet argent est dépensé en essence pour aller pêcher pour la communauté. Elle n'a plus ce luxe maintenant. »* Un autre a déclaré que sa communauté comptait sur les œufs sur varech pour aider à répondre à ses besoins alimentaires, sociaux et rituels.
- Les participants ont fait remarquer certaines incohérences des programmes et politiques des pêches économiques :
 - Un participant se demande pourquoi sa communauté paie des frais de gestion s'élevant à quelques milliers de dollars pour les permis du Programme de transfert des allocations, alors qu'aucun frais n'est lié aux permis émis dans le cadre de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. *« Des frais de gestion annuels sont prélevés de la contribution du Programme de transfert des allocations pour compléter le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones. »*
 - Un autre se demande pourquoi les Premières Nations des régions intérieures ont droit à un accès privilégié par rapport aux Premières Nations des régions côtières. *« La pêche du saumon en surplus des besoins en géniteurs fait souffrir les Premières Nations des régions marines. »*
 - Un autre fait remarquer que les pêches d'intérêt économique (qui ont commencé en tant que programme pilote de ventes) ne sont pas disponibles pour toutes les Premières Nations car *« une fois la décision du tribunal prise en faveur du Ministre, aucun autre programme pilote de ventes n'a commencé. »*
- Pour améliorer les résultats économiques, un participant souhaite que les permis soient plus souples, par exemple qu'il y ait moins de restrictions concernant la longueur des engins et des navires. Un autre veut plus de pêches dans les petits cours d'eau *« pour retirer de la pression aux réseaux plus importants. »* Un autre souhaiterait lancer un processus de Première Nation à Première Nation pour poursuivre l'aquaculture et la contrôler à l'échelle locale.

Comprendre les relations

« Écoutez ce que nous voulons vous dire, même si nous ne sommes pas au bon endroit pour le faire. Nous n'avons pas si souvent la chance de parler au gouvernement. »

- La plupart des participants n'ont pas une bonne relation avec Pêches et Océans Canada, reprochant la réduction des effectifs au Ministère, le fort roulement des employés locaux, et des problèmes précis liés au personnel local. *« Les gens*

apprennent à nous connaître et veulent travailler avec nous, puis ils sont retirés de notre communauté. »

- Un participant a déclaré que les pêcheurs de sa communauté étaient fortement surveillés par Conservation et Protection et « *ciblés pour diverses infractions* ».
- Un autre pense que les communautés sont traitées différemment selon les préjugés locaux. « *Le personnel reçoit beaucoup de formation culturelle, mais je ne pense pas qu'il l'intègre vraiment.* »
- Un autre encore pense que le Ministère devrait partager les renseignements exclusifs d'une Première Nation à la suivante.
- Un participant a d'importantes relations techniques avec le personnel ministériel local. Les membres du personnel saisissent les données sur les pêches alimentaires, sociales et rituelles dans le système de gestion des permis autochtones pour aider à maintenir cette relation.
 - Un autre participant a parlé de la façon dont la relation s'est améliorée lorsque le Ministère et la GRC ont participé à un voyage en canot avec les communautés. « *Cela a permis de montrer que nous n'étions pas de mauvaises personnes et qu'eux non plus.* »
- Les participants souhaitent davantage d'interaction entre le Ministère et les Premières Nations ainsi que des activités d'apprentissage interculturel. « *Ils doivent apprendre qui sont vraiment les Premières Nations de la zone locale, et d'où nous venons.* »
- Certains participants travaillent ensemble (ou dans des groupes de gestion des ressources aquatiques et des océans) sur certains projets techniques, mais ils font remarquer que les groupes réunis ne parlent pas pour les Premières Nations individuelles, et que leur travail doit avoir le soutien des communautés membres.

Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones

« Ce serait agréable qu'il y ait certains changements, et une certaine reconnaissance des droits dans ce programme. »

- Les participants veulent que le programme soit financé de façon plus adéquate pour répondre aux besoins des communautés, pour suivre l'inflation, et pour refléter des programmes de pêche communautaire matures. « *Mon plan de travail pour le programme n'a pas changé en quatre ans même si mon plan de travail plus général a changé.* » Précisément, ils veulent plus de financement :
 - pour les activités techniques, par exemple pour la mise en valeur et la protection, la collecte de plus de données et plus d'évaluations des stocks, une amélioration de la qualité et de la salubrité de l'eau, et une collaboration accrue pour les décisions de gestion;
 - pour les gardes-pêche, notamment pour la formation initiale et d'appoint, les désignations et les moyens de devenir agents des pêches;
 - pour avoir un biologiste qui réalisera les évaluations des stocks et la prise de décisions (et d'autres techniciens sur le terrain);
 - pour contribuer de façon significative aux processus de gestion.

« L'augmentation du financement favorisera l'emploi dans les Premières Nations, améliorera les données éclairant les décisions de gestion, améliorera l'utilisation des connaissances locales, et rendra les pêches plus durables. »

- Un participant aimerait consulter les dernières revues examinées par les pairs/spécialisées pour s'assurer que les travaux de sa communauté reposent sur les dernières études. Les participants veulent également avoir accès aux données brutes et aux travaux scientifiques passés qui ont été effectués par le Ministère dans leur communauté. *« Le partage des données est important. Nous souhaiterions également avoir la possibilité de travailler avec le Secteur des sciences, lorsque son équipe effectue ses évaluations, dans le cadre de partenariats entre équipes scientifiques. »*
- Un autre participant aimerait que le Ministère conçoive des pêches mixtes pour mettre fin aux restrictions du permis communautaire exigeant de pêcher six à douze heures avant et après les pêcheurs commerciaux. *« Une fois que l'appel de sortie en mer commercial est effectué, nous devrions pouvoir pêcher à des fins alimentaires. »*

Améliorer l'administration du programme

- Les participants font remarquer que certains problèmes en matière de production de rapports ont été traités il y a quelques années, ce qui a permis d'améliorer la production de rapports. Toutefois, ils ont également indiqué que le Ministère attendait désormais de plus en plus de détails dans les rapports.
- Les participants doivent respecter différentes exigences pour ce qui est des échéances de production de rapports. Certains produisent des rapports deux fois par an, alors que d'autres soumettent uniquement un rapport annuel.
- Quelques participants ont également subi de longs délais d'exécution, dont le Ministère est responsable, ce qui a entraîné des retards dans la réception des ententes et du financement.

Évaluer les réussites

« La reconnaissance de l'accès prioritaire est une mesure du succès. »

- Pour certains participants, le succès est là lorsque les peuples autochtones ont un accès total à leurs aliments traditionnels. Cela signifie également que les personnes plus jeunes ont une occasion de vivre décemment des pêches.
- Un participant a proposé d'utiliser les déterminants de la santé de la Régie de la santé des Premières Nations en tant que modèle pour les facteurs de succès du Programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones. *« L'accès à la nourriture est lié aux déterminants sociaux de la santé. »*